



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.752**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-16282- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : EXTENSION DU CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR L'ALGERIE
(CDHA)**

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Christian LOUIT à M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON

Excusés sans pouvoir :

M. Héliot BRAMI, M. Maurice CHAZEAU, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Martine FENESTRAZ, M. André GUINDE, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11/07/11

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX

-

Politique Publique : AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : EXTENSION DU CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR L'ALGERIE
(CDHA) - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie a été créé en 1974 simultanément à Aix-en-Provence et à Paris sous la présidence du Sénateur-Maire Félix CICCOLINI. Il a obtenu la reconnaissance d'utilité publique en 1985.

Ce Centre est caractérisé sur la période de 2006 à 2009, par un accroissement important de ses activités, une augmentation de son personnel salarié (de 1 à 4), avec l'accueil d'un groupe participatif de 14 adhérents bénévoles diplômés et une augmentation de ses ressources financières (47K€ en 2005 à 91K € en 2009).

Le CDHA a également mis en place en 2009, l'informatisation de ses 12.000 ouvrages, créé un centre de conservation "d'archives privés" et ouvert un service sauvegarde de sites et de blogs Internet Pieds Noirs.

Des projets d'envergures ont également démarré notamment:

- la réception des archives de 1960 à 1965 de l'ANFANOMA, la plus ancienne association nationale de rapatriés (15 à 18 m³ de documents à archiver), ainsi que des archives d'autres associations,
- la réalisation d'un site, véritable musée virtuel sur l'histoire de l'Algérie.

Il convient de noter qu'en juillet 2010 la Fondation pour la Recherche Historique sur l'Algérie a été créée sous l'égide de la fondation de France, elle est reconnue d'utilité publique.

Cette Fondation a pour objet :

- l'édification d'un Centre abritant le centre de Documentation du CDHA,
- la réalisation d'un Centre de Ressources virtuel sur l'histoire de la France en Algérie,
- d'assurer la pérennité du fonds documentaire et d'archives constituées.

A ce titre il est proposé à la ville d'Aix en Provence un projet immobilier permettant notamment de répondre au besoin croissant de locaux du CDHA. En effet au vu du développement de ce dernier, l'espace occupé actuellement apparaît trop exigü (120m² dans la Maison Maréchal Juin).

L'accueil de ce centre dans l'agglomération aixoise où se trouvent déjà les Archives d'Outre-Mer ainsi qu'un ensemble universitaire tourné vers la Méditerranée, permettra de souligner l'implication importante des rapatriés sur le développement de la ville depuis leur retour en métropole.

Le projet porterait sur l'édification d'un bâtiment à usage de recherche universitaire et de documentation sur l'Histoire de l'Algérie.

La composition du bâtiment sur trois niveaux se présenterait de la façon suivante :

- 1^{er} niveau (enterré, hors lumière) : salle d'archives et ouvrages anciens
- 2^{ème} niveau : bibliothèque, salle de lecture et administratif
- 3^{ème} niveau : salle d'exposition permanente, salle de projection, salle de conférence.

Les façades extérieures de l'immeuble seraient sobres. L'immeuble répondrait à toutes les exigences de la conservation d'archives, d'accueil du public et de centre de conférences.

Ce nouveau bâtiment d'environ 1380 m² est toujours en cours d'étude car une nouvelle distribution des lieux intégrant une partie des locaux de la Maison Maréchal Juin pour l'accueil d'un espace de conférence (environ 500 m²) pourrait être envisagé.

Le budget d'investissement pour le projet s'élève à 4,5 millions d'euros. Le financement serait assuré de la façon suivante :

- 1/3 en apport par la fondation,
- le solde proviendrait de subventions auprès de l'Etat, (dotation Mémorial de Marseille) et auprès des collectivités territoriales (Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence, Conseil Général, Conseil Régional).

La ville apporterait le foncier par la mise à disposition par bail emphytéotique de longue durée, une parcelle de 890 m² environ à détacher de la propriété appartenant à la ville cadastrée CO n° 1, située sur l'Avenue de l'Europe.

Il convient de noter que le Conseil municipal ne pourra se prononcer définitivement sur ce dossier, que dans la mesure où la durée du bail sera fixée, les emprises foncières auront été finalisées et que les services des Domaines auront évalué la redevance annuelle.

En conséquence Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

ACCEPTER le principe de mise à disposition sous forme de bail emphytéotique de longue durée d'une partie de la parcelle cadastrée CO n°1 (890 m² environ) au profit du CDHA pour l'édification

d'un nouveau bâtiment à usage de recherche universitaire et de documentation sur l'Histoire de l'Algérie.

**2011.752 - EXTENSION DU CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR
L'ALGERIE (CDHA)**

Présents et représentés	: 45
Présents	: 34
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 45
Pour	: 45
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

